



COMMUNE DE VIAS

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

AVENANT N°2 A LA CONCESSION DES PLAGES NATURELLES DE LA COMMUNE DE VIAS POUR MODIFICATION DE L'IMPLANTATION DU LOT DE PLAGE N°3 « LES ROSSES », CREATION D'UN POSTE DE SECOURS « LE MEDITERRANEE », DEPLACEMENT DU POSTE DE SECOURS « LES ROSSES »

Par arrêté n° 2022-98 en date du 12 avril 2022, Monsieur le Maire de Vias a ordonné l'ouverture d'une consultation du public portant sur :

- La modification de l'implantation du lot de plage n°3 « LES ROSSES »,
- La création d'un poste de secours « LE MEDITERRANEE »,
- Le déplacement du poste de secours « LES ROSSES ».

La consultation du public se déroulera en Mairie de Vias du jeudi 14 avril au jeudi 28 avril 2022 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, soit de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Pendant la durée de la consultation, les observations pourront être consignées sur le registre déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à la Mairie (Hôtel de Ville – 6, place des Arènes 34450 Vias).

Des informations pourront être demandées, en Mairie de Vias auprès du service des Marchés Publics.

Le bilan de la consultation sera tenu à la disposition du public à la Mairie de Vias.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication auprès de la Mairie.